



<http://www.clubalpin-idf.com/>

Saison 2017/2018



CAF Ile de France
Ski de montagne
12, rue Boissonade
75014 PARIS
tél.: 01 42 18 20 00

18-S062-Autour du refuge de Bayasse

Du 10 au 11 février inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : NON

Nombre maximal de participants : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Melania Domene
Portable : 06 10 41 40 19
melania@domene.de

Christophe de FAILLY
tél. port.: 06 82 66 50 48
cf11@free.fr

2. Programme prévisionnel

	Montée	Descente
1 ^{er} jour : Montée au refuge de Bayasse – Tête de l'Aup	1000 ou 1250m	0
2 ^e jour : Crête de Piere éclatée	900m	1300m

Courses en aller-retour

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes :

Topos :

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau de difficulté (cf. explications complémentaires sur le site du CAF) :

Cotation : PD S2/S3
Type de course : AR
Dénivelé journalier maximal prévu : 1200 m
Rythme d'ascension exigé : 300 m/h

3.2 Particularités :

3.3 Conditions d'hébergement : Refuge gardé

L'encadrant est susceptible de verser des arrhes qui s'ils ne sont pas remboursés par l'hébergement en cas d'annulation ou de détournement du car pourront faire l'objet d'une retenue sur les frais d'inscription versés

3.4 Coût à prévoir (en plus du montant de l'inscription) : environ 80€

4. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 9 février, rendez-vous à préciser dans la semaine précédant le départ (RDV sur l'esplanade devant la statue du Mal Leclerc de Hautesclocque)

Retour à Paris Porte d'Orléans, le 12 février vers 5h30

5. Equipement individuel

5.1 Matériel individuel indispensable pour toutes les sorties : liste disponible du matériel à emporter sur demande auprès de C.de Faily : cf11@free.fr

Le DVA est absolument obligatoire.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre la collective, si celui-ci ne dispose pas d'un DVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Pelle à neige, sonde, crampons, couteaux à neige

Le matériel collectif sera réparti par l'organisateur lors du départ.

5.3 Nourriture à emporter :

2 vivres de course.

5.4 Documents administratifs nécessaires : Carte CAF, Carte d'identité

6. Réunion préparatoire

Contactez l'un des organisateurs par téléphone ou mail le mercredi précédant le départ.

Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.